



COMMUNE NOUVELLE

www.ville-lelude.fr



DEMANDE D'AUTORISATION DE POSE D'AFFICHES

Demandeur :

Raison sociale :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Objet de la manifestation :

Date(s) de la manifestation :

Dimensions des affiches :

A4 A3

Bâche (maximum 4 mètres de long)

Lieux : Panneaux d'affichages soumis à autorisation

- Rond-point avenue de Saumur
- Entrée du Lude en venant du Mans à droite après le rond-point au niveau de l'aire de pique-nique
- Rue de la Garenne face au parc
- Entrée route de Tours
- Entrée route de la Flèche
- Parking de l'église face à la mairie de Dissé-sous-le-Lude

Je m'engage à respecter l'arrêté du Maire 2024-018 MP ci-annexé, portant règlementation de l'affichage de publicité ayant pour objet l'annonce d'évènements associatifs/de manifestations sur la commune.

Date :

Signature du demandeur :



COMMUNE NOUVELLE

www.ville-lelude.fr   

ATTENTION interdiction d'apposer des banderoles ou affiches en dehors des panneaux strictement prévus à cet effet.

Tout affichage sur des candélabres d'éclairage public ou tout autre équipement/mobilier urbain, ou panneau de signalisation routière est formellement interdit.

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Demande d'autorisation enregistrée sous la référence

Accordée

Refusée

Fait à Le Lude le :

Signature :

Pour le Maire et par délégation